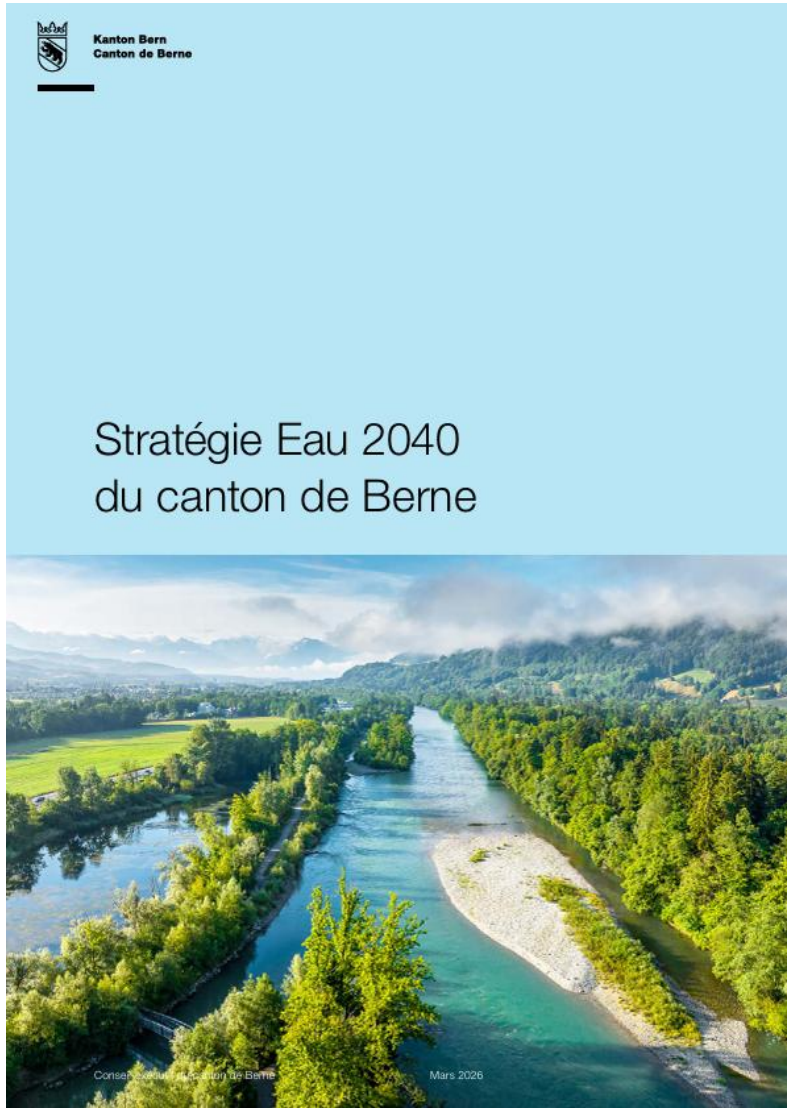
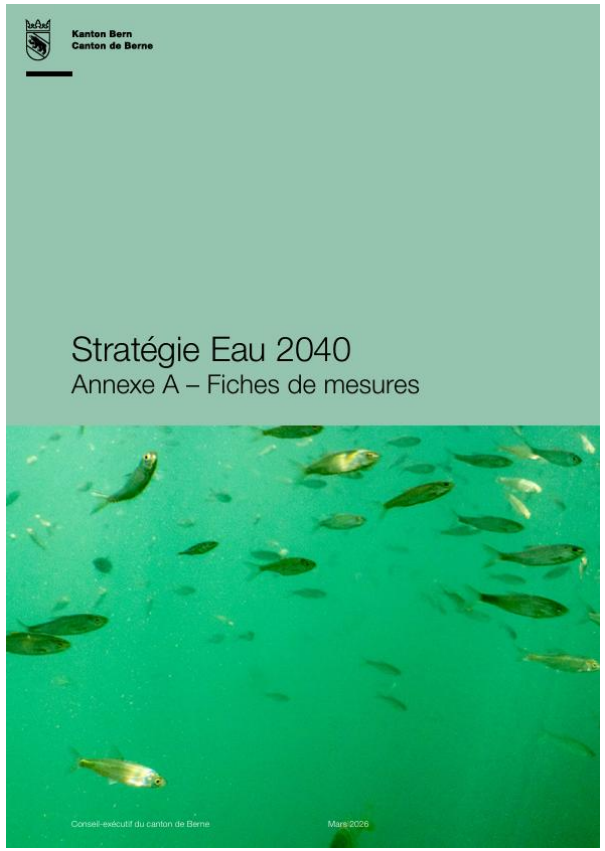
Stratégie Eau 2040 du canton de Berne

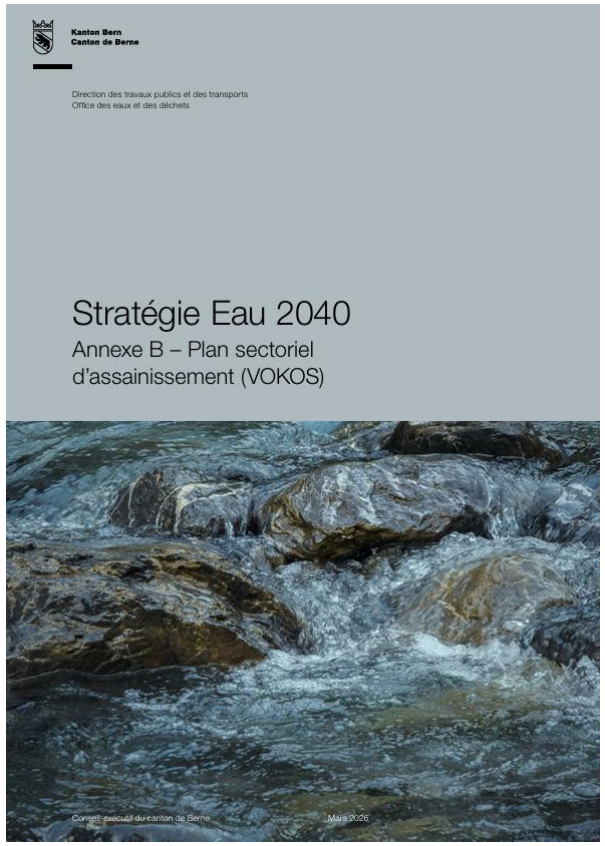
13 octobre 2026

Division
Gestion des eaux urbaines





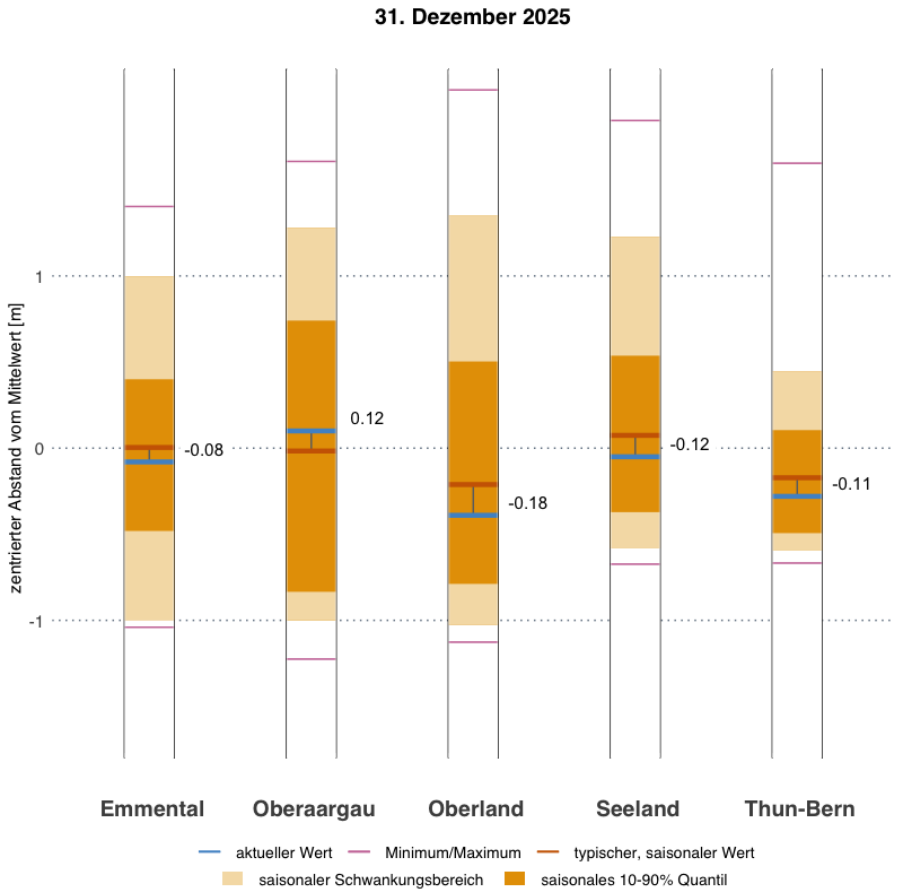
22 mesures



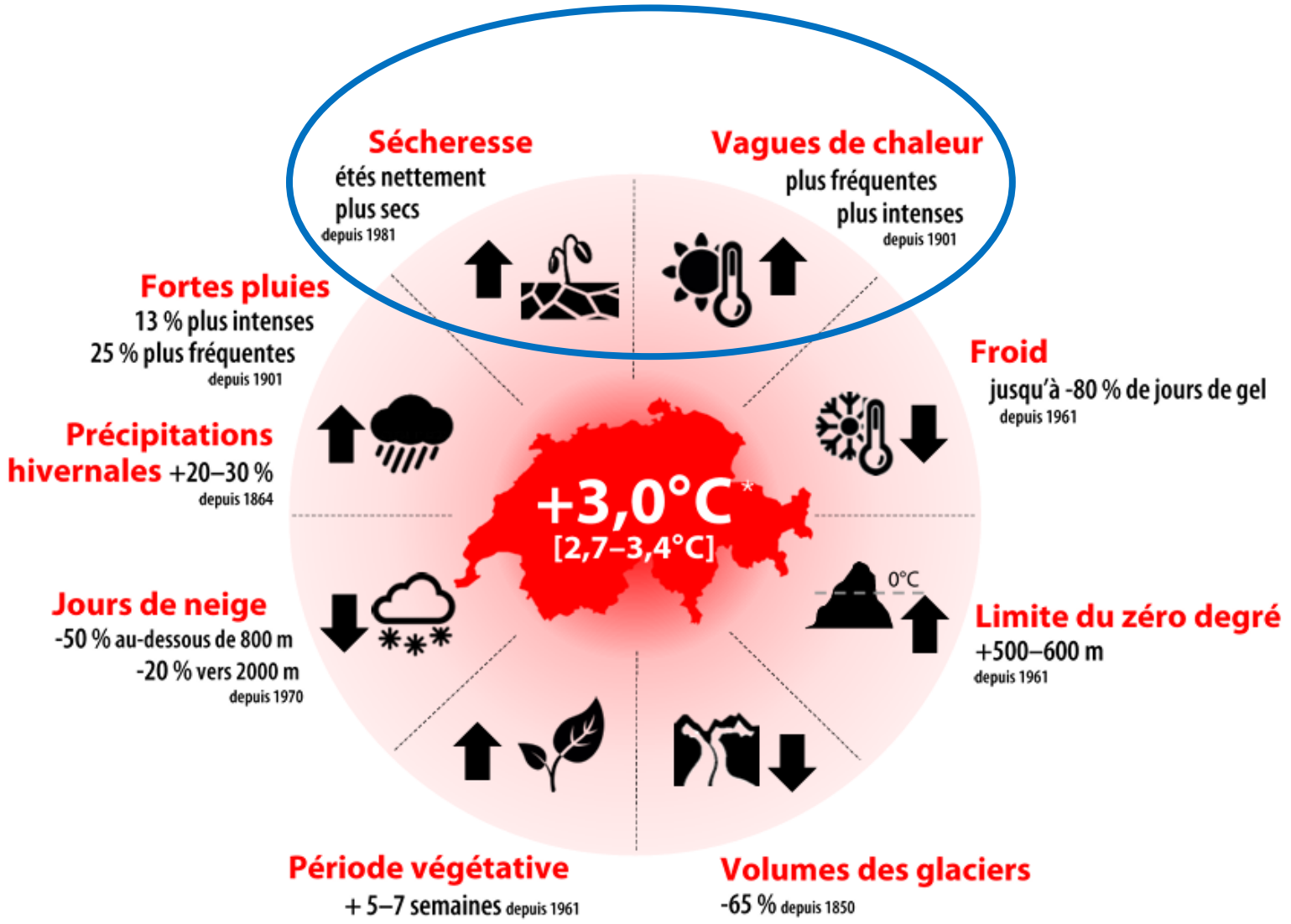
10 mesures

➡ Session de printemps 2027 du Grand Conseil

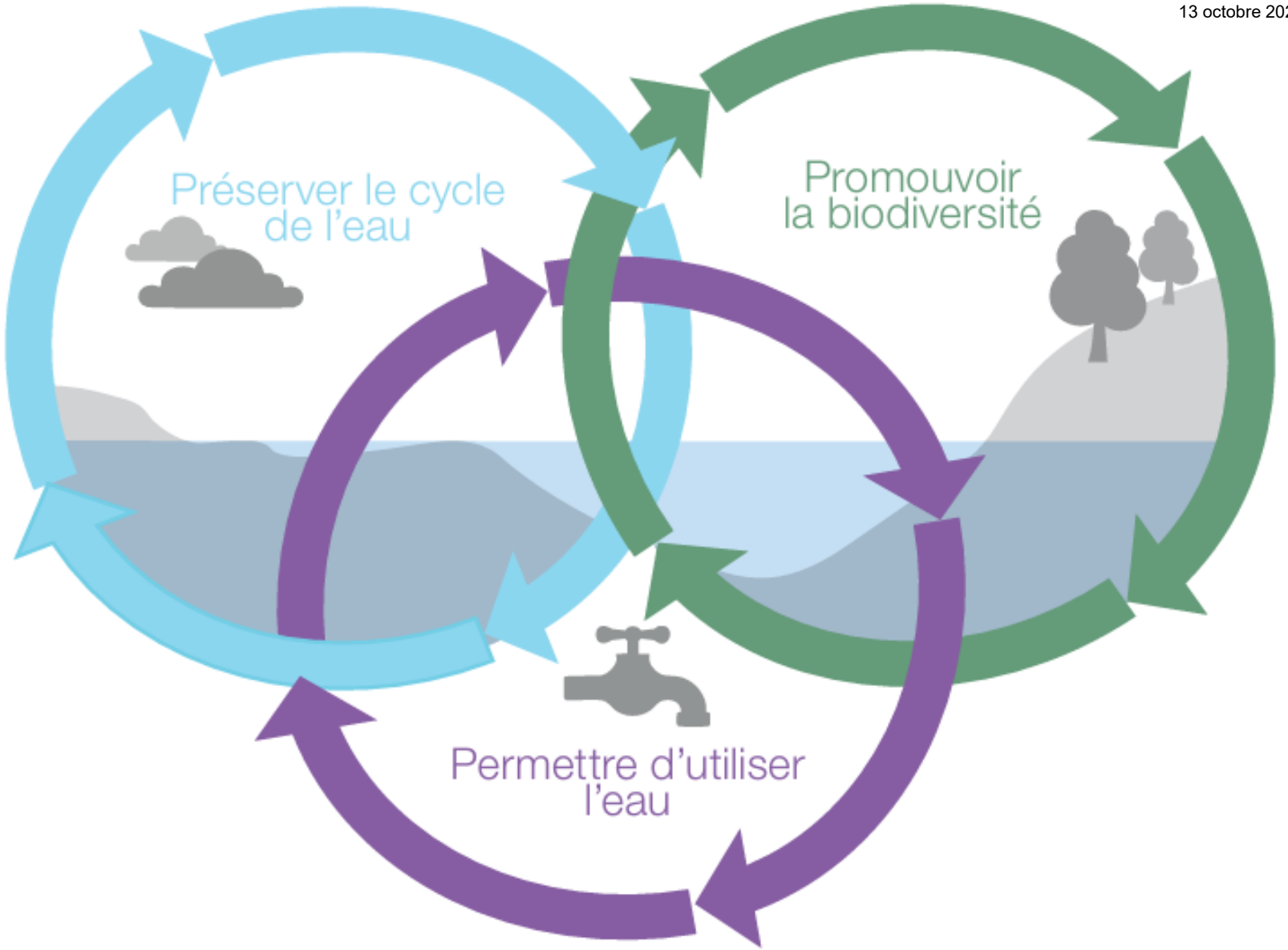
Niveau des eaux souterraines régionales



Changements importants du climat en Suisse basés sur des données d'observation.
© OFEV/MétéoSuisse (2026).



Vision



Protéger – Prévoir – Gérer

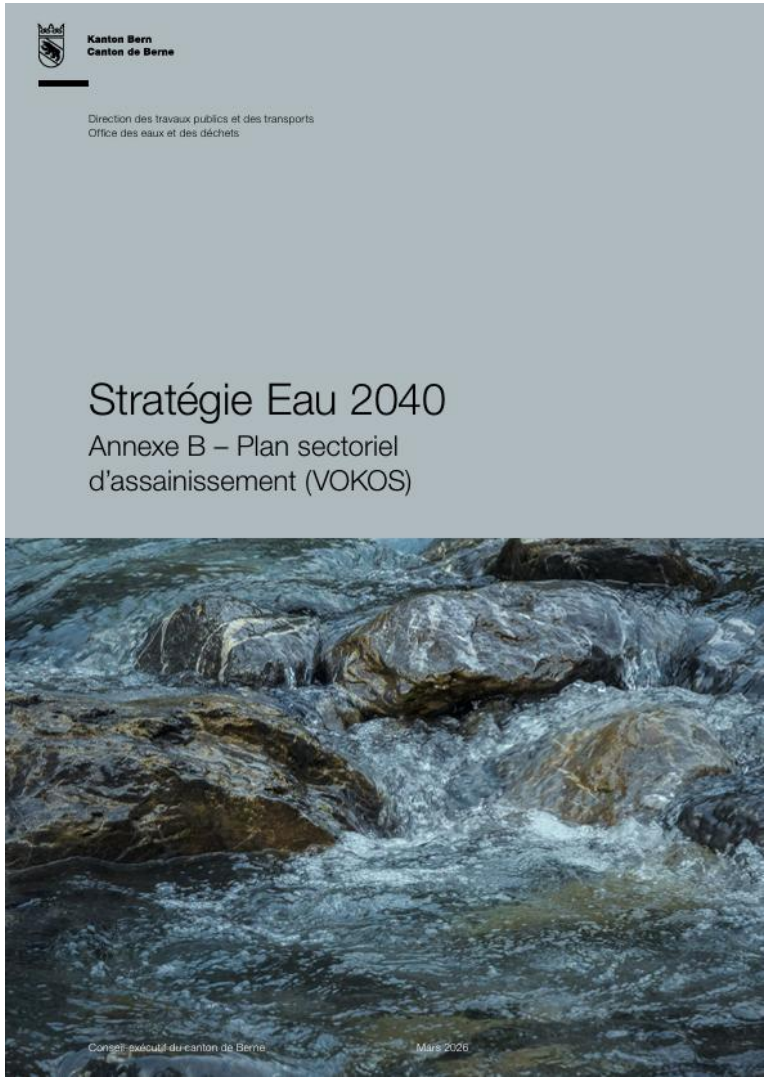
8 axes stratégiques incluant 22 mesures

	**Renforcer le cycle de l'eau face au changement climatique**	Promouvoir les mesures « ville-éponge » 2. « Paysage-éponge » : optimiser la capacité de stockage du sol 3. Renforcer la résilience des cours d'eau
	**Améliorer la gestion des épisodes de crue et de sécheresse**	4. Réduire les risques liés aux crues à un niveau acceptable 5. Axer la régulation des eaux sur les phénomènes climatiques extrêmes 6. Intégrer systématiquement le stockage multifonctionnel
	**Réduire davantage les apports de substances**	7. Réduire les risques d'apports de substances 8. Agir préventivement pour protéger efficacement les eaux souterraines 9. Opter pour une gestion intégrée du traitement des eaux usées
	**Préserver la biodiversité aquatique et semi-aquatique**	10. Préserver et promouvoir les milieux aquatiques et semi-aquatiques 11. Renaturer les cours d'eau et valoriser les habitats aquatiques
	**Garantir et prioriser les usages de l'eau**	12. Prioriser les usages de l'eau à l'aide de la gestion des ressources en eau 13. Identifier les nappes souterraines sensibles à la sécheresse 14. Garantir à long terme l'alimentation publique en eau potable
	**Concilier la production agricole et la gestion de la ressource eau**	15. Dresser le bilan des besoins en eau / de la disponibilité de la ressource à des fins d'irrigation 16. Économiser l'eau d'irrigation et l'utiliser efficacement 17. Élaborer des concepts d'utilisation de l'eau pour l'irrigation
	**Promouvoir l'utilisation durable de l'eau comme source d'énergie**	18. Renforcer la durabilité de la grande hydraulique et la production en hiver 19. Promouvoir l'assainissement écologique des centrales hydroélectriques 20. Garantir une utilisation thermique préservant les écosystèmes
	**Renforcer les connaissances, la collaboration et les données**	21. Coordonner la mise en œuvre de la stratégie Eau 22. Garantir la fiabilité et la disponibilité des données

D. Wörner,
K. Isabeles et
R. Battaglia

Plan VOKOS

- est une annexe de la stratégie Eau 2040
- détermine la manière dont le canton assume ses tâches d’exécution dans le domaine de l’évacuation des eaux urbaines.
- se concentre sur les mesures d’exécution, qui ne sont pas l’objet de la stratégie Eau 2040



N°	Désignation	Objectifs	Responsabilités	Type
VOKOS-1	Révision du PGEE	Chaque entité responsable dispose d'un PGEE actualisé, sous forme numérique. Le PGEE est l'instrument déterminant pour une gestion professionnelle de l'assainissement urbain.	OED / entités responsables	Tâche périodique
VOKOS-2	Contrôles PGEE	Le contrôle de l'efficacité des mesures réalisées s'effectue dans le cadre du contrôle PGEE annuel. Cette vérification contribue à la gestion professionnelle de l'assainissement urbain.	OED / entités responsables	Tâche périodique
VOKOS-3	Relevés d'état des installations privées d'évacuation des eaux des biens-fonds (RIP-EVBF)	Les installations privées de traitement des eaux usées (conduites de raccordement, installations d'infiltration) répondent aux normes légales. Les mesures d'assainissement nécessaires sont mises en œuvre.	OED / communes	Tâche périodique
VOKOS-4	Relevés exhaustifs de l'état des installations de stockage d'engrais de ferme (REIP-ISEF)	Toutes les installations de stockage d'engrais de ferme (fosses à purin) du canton de Berne sont étanches et conformes aux dispositions légales. Elles font l'objet de contrôles périodiques et documentés.	OED / communes	Tâche périodique
VOKOS-5	Évacuation des eaux de chaussée	L'évacuation des eaux des routes cantonales répond aux exigences de la loi sur la protection des eaux et des autres réglementations pertinentes. L'évaluation de l'état du réseau d'évacuation et son adaptation font l'objet d'une planification spécifique.	OED / OPC	Projet
VOKOS-6	Organisation et professionnalisation	L'assainissement urbain fait l'objet d'une gestion professionnelle. L'entité responsable régionale accomplit les tâches qu'elle est le mieux à même d'assumer et se positionne comme un service d' assainissement primaire ou intégral.	OED / entités responsables	Tâche périodique
VOKOS-7	Mesures au niveau des stations d' épuration (STEP)	Les STEP répondent aux exigences en matière de niveau de performance et de sécurité d'exploitation. Le nombre de STEP et leur répartition garantissent une protection des eaux écologiquement et économiquement pertinente. Les mesures de planification et de construction nécessaires sont mises en œuvre dans les délais prescrits.	OED / entités responsables	Tâche périodique
VOKOS-8	Mesures au niveau des petites stations d'épuration (pSTEP)	Les pSTEP sont exploitées de manière professionnelle. En milieu rural, elles viennent compléter le réseau principal de STEP pour autant qu'elles représentent une solution plus durable qu'un raccordement à celui-ci. L'exécution intervient au niveau communal.	OED / communes	Tâche périodique
VOKOS-9	Protection des eaux dans les zones industrielles et artisanales	Les activités de la section Industrie, artisanat, citernes (IAC) se concentrent sur les entreprises pertinentes et visent à garantir l a protection des eaux. On observe une baisse des apports de micropolluants issus des activités industrielles et artisanales.	OED	Recentrage de l'exécution
VOKOS-10	Réduction des apports dans les eaux de PFAS issus des décharges et des entreprises industrielles	La présence dans le canton du groupe de substances PFAS (composés alkylés poly- ou perfluorés), dont les effets sont préoccupants, est établie. Les mesures d'assainissement nécessaires pour les eaux de drainage provenant des décharges et les eaux usées des entreprises industrielles ont été planifiées. Les premiers hotspots sont assainis.	OED	Projet / programme d'assainissement

→ D. Wörner

→ A. Rathgeb

→ S. Mürner, Ch. Streun et K. Boss

→ S. Wyss-Schäfer

PIE Plateforme d'information Eau





En ligne depuis le 31 mars 2026
https://ip-wasser.ch/

La PIE centralise les données numériques PGEE ainsi que d'autres données

→ R. Battaglia

